



COMMUNIQUE

Vacances d'été, un temps de réflexions à partager et un débat à lancer ?

Les rythmes scolaires font depuis de nombreuses années l'objet de débats souvent passionnés et de quelques travaux et études spécifiques. L'idée qui vient d'être émise par le Président de la République de raccourcir les congés scolaires d'été relance ce sujet. Il mérite un débat sérieux et tranquille. Toucher aux temps et aux rythmes scolaires, c'est prendre en compte de nombreuses prescriptions dans les temps du travail, du loisir, des activités peri-scolaires, dans les temps du tourisme et bien sûr, du temps personnel et familial. Ces arbitrages restent complexes parce qu'il s'agit de tenir compte :

- De la chronobiologie et des rythmes de chacun.e ;
- Des temps collectifs, des élèves, des personnels, des adultes ;
- Des conditions d'emploi et de travail des personnels de l'Éducation nationale et des collectivités locales ;
- De spécificités locales
- Des modalités d'apprentissage et d'acquisition des connaissances ; Le tout sous la « vigilance » de différents groupes de pression et en particulier de l'industrie du tourisme.

Pour l'association [Tempo territorial](#), association nationale des acteurs des politiques temporelles qui réunit des collectivités et institutions, chercheurs, experts qui agissent dans ces domaines, et qui s'intéressent à ces questions, les rythmes scolaires méritent un vrai débat public engageant toutes les parties intéressées.

Les deux épisodes précédents, celui qui a conduit à la suppression quasi générale de l'école le samedi matin et celui de la Conférence Nationale des rythmes scolaires ont laissé un goût d'inachevé.

La transformation des configurations familiales (familles recomposées, mamans ou papas solo), les liens d'un nombre significatif de familles avec un autre territoire que la France métropolitaine, pour ne citer que ces deux données, sont forcément à prendre en compte sur la durée des congés d'été. Les modifications du baccalauréat ont fait désertier les lycées, parfois dès Pâques... Le gouvernement vient d'en prendre enfin la mesure ! Le rythme initial (7 semaines de cours, 2 semaines de congés) n'a jamais vraiment été mis en œuvre.

La question des vacances d'été interroge, de fait, la question de l'ensemble des rythmes scolaires quotidiens comme hebdomadaires. De plus, proposer de raccourcir les vacances essentiellement pour les élèves en situation d'échec scolaire qui sont souvent issus des familles en précarité, risque d'être vécu comme « une punition de plus ! »

Le « chantier » des rythmes des vacances d'été est donc vaste et demande un travail d'études et de coopération avec l'ensemble des partenaires concernés dans de multiples domaines.

On s'étonnera enfin -c'est pourtant d'une brûlante actualité- qu'on envisage de réduire la durée des congés d'été alors que les canicules deviennent si fréquentes à cette période.

Tempo territorial rappelle sa disponibilité pour travailler cette problématique.

Rennes le 29 août 2023



Si vous voulez mieux connaître Tempo Territorial, identifier les collectivités ou groupements qui agissent concrètement sur l'organisation des temps collectifs, le réseau Tempo, sa présidente Katja Krüger, et ses administrateurs sont à votre disposition.

<https://tempoterritorial.fr/>

Nous retrouver [sur LinkedIn ICI](#)

Contact presse : Lucie VERCHERE

Mail : contact@tempoterritorial.fr

Tel : 06 28 54 38 24